



Ecole des avocats Sud-Ouest Pyrénées

Présentation de l'école

- Pôle d'excellence régional, l'école des avocats du Sud-Ouest Pyrénées est un établissement reconnu d'utilité publique qui prépare ses étudiants au Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA).
- Son cursus de formation est découpé en trois axes essentiels :
 - 1) **Tronc Commun d'enseignement** : il permet de développer les savoirs pratiques accompagnés d'un développement des aptitudes.
 - 2) **Projet pédagogique individuel** : d'une durée de six mois et qui permet à chaque étudiant de préciser son projet professionnel.
 - 3) **Stage en cabinet** : il permet d'établir un lien essentiel entre les aspects théoriques et pratiques acquis à l'Université et à l'Ecole telles que le futur avocat en rencontrera au cours de sa carrière.
- Cette école propose également des cours de langue et a intégré depuis 2007 le portail TELL ME MORE CAMPUS comme soutien.

Besoins spécifiques pour les cours de langue

- Permettre aux étudiants de suivre des formations en langue à distance, notamment durant les périodes de stage.
- Individualiser les formations en langue en tenant compte du niveau disparate des étudiants en langue.

Retours sur l'utilisation

Comme l'indique Sandrine Carteron, Directrice Administrative de l'école, cette utilisation se caractérise par les éléments suivants :

- Plus de 80 % des étudiants se disent satisfaits de la ressource TMM. L'école constate que la totalité des élèves qui suivent le nombre d'heures de formation progresse en moyenne d'un niveau sur l'échelle du CECR entre le test de positionnement et le test de niveau passé en fin de formation.
- Les enseignants apprécient de pouvoir consulter chaque mois le bilan synthétique, de manière à suivre le travail des élèves.
- Les temps de connexion à la ressource sont élevés : le travail fait sur Tell Me More fait l'objet d'une note d'assiduité et il est demandé à chaque étudiant de faire 40 H sur l'année scolaire.

Témoignage :

« Plusieurs raisons nous ont conduit à sélectionner TELL ME MORE® Campus :

- Répondre à la problématique de l'hétérogénéité des élèves.
- Faire travailler les élèves sur des contenus en lien direct avec leur formation de juriste ».

Sandrine Carteron
Directrice Administrative

• Descriptif du projet :

- Le test de positionnement permet de déterminer quel type d'enseignement linguistique recevra l'étudiant.
- Les étudiants travaillent également l'anglais général, les parcours comprenant de la compréhension écrite et orale, ainsi que les exercices de prononciation sont particulièrement appréciés.

• A propos d'Auralog

Premier éditeur à avoir appliqué la reconnaissance vocale à l'apprentissage des langues, Auralog est aujourd'hui un leader reconnu.
La méthode TELL ME MORE est utilisée par 5 millions d'apprenants et plus de 10,000 établissements dans le monde entier.